



## **LATTES HANDBALL**

**Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales et d'évacuation et de soins doivent être obligatoirement remplies par le responsable légal.**

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant :

### **REGLEMENT INTERIEUR**

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club et m'engage à le respecter

### **AUTORISATION PARENTALE**

**Autorise**                       **N'autorise pas**

Celui---ci à participer aux activités du club de Lattes handball

### **AUTORISATION D'EVACUATION ET DES SOINS**

**Autorise**                       **N'autorise pas**

Le club de Lattes handball à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessitées par l'état de mon enfant en cas d'accident. Signaler si allergie et/ou situation de santé particulière :

### **AUTORISATION DE TRANSPORT**

**Autorise**                       **N'autorise pas**

Celui---ci à emprunter les moyens de transport mis à sa Disposition par le club de Lattes handball et/ou par d'autres parents de joueurs.

Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre le club de Lattes handball en cas d'accident.

Dans le cas contraire, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.

### **AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES**

**Autorise**                       **N'autorise pas**

Le Club de Lattes handball à prendre en photo et/ou vidéos l'enfant ci-dessus cité pendant les activités au sein du club et a diffuser ces images dans ses locaux ou lieux que le club utilise et éventuellement dans des supports internes du club (programmes, journal, réseaux sociaux, site internet...)

J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvredroit à aucune rémunération.

### **AUTORISATION DU RETOUR AU DOMICILE**

**Autorise**                       **N'autorise pas**

Mon enfant à rentrer par ses propres moyens après un entraînement ou match. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant dans le gymnase aux horaires de fin d'entraînement ou de match.

Il est important de noter qu'en dehors des horaires d'entraînement ou de match et de l'absence de l'entraîneur, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Fait à :

Le :

Signature :